

VSS-FORMATION

**VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES
STOP!**

CATALOGUE DE FORMATION

VERSION JANVIER 2026



VSS-FORMATION DE LA RECHERCHE À LA TRANSMISSION

VSS-Formation est un réseau indépendant de formation sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche créé en 2018. Il regroupe deux associations, l'**ANEF** et la **CPED** pour partager les compétences et les savoirs développés au sein des associations.

Le réseau propose des actions de **sensibilisation** et de **formation** à destination des différents membres de la communauté de l'**enseignement supérieur et de la recherche (ESR)**, ainsi que des missions **d'accompagnement** dans la mise en place **des dispositifs**, de l'élaboration **de politiques de prévention, de formation des missions Égalité ou des étudiant.es en responsabilité associative.**



[HTTP://WWW.ANEF.ORG/](http://www.anef.org/)



[HTTPS://WWW.CPED-EQUALITE.FR/](https://www.cped-equalite.fr/)

NOS PARTENARIATS

Dès sa création, le réseau a bénéficié du soutien du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, qui a permis la mise en place de formations dans le cadre du plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Le réseau a bénéficié de plusieurs subventions ministérielles en 2021, 2022, 2023-2025.

Le réseau a également reçu en 2018 et 2019 un soutien tant logistique que financier de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), permettant l'organisation dans ses locaux à Paris de formations ouvertes gratuitement aux établissements. Plusieurs établissements ont également mis gracieusement leurs locaux à disposition pour des formations nationales (IESEG, Université de Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université de Rennes 1, l'Université Haute Alsace en 2023).

CHIFFRES CLÉS 2024

FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS



+ 901 Personnels formés
+ 2642 Etudiant·es formé·es



58 Etablissements concernés



43 Journées complètes
76 Demi-journées



16 Formatrices
2 Formateurs

PARTENARIAT MESR

Financé par



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

18 Journées nationales
au MESR

28 Journées régionales

10 Jours de formation
dans les territoires
ultramarin

1067 Personnes formées

Nos formations sont conçues pour permettre aux acteurs et actrices de l'**enseignement supérieur et la recherche** de :

- Comprendre le fonctionnement des violences de genre
- Connaître le cadre juridique
- Mener des actions de prévention
- Accueillir et orienter les victimes et les témoins
- Traiter les situations (mesures conservatoires, enquête interne, procédure disciplinaire)
- Mettre en place et accompagner des dispositifs de prise en charge
- Conduire des études (état des lieux dans l'établissement)
- Mettre en place une politique de formation

Nos formations sont **à destination de différents publics** :

- Étudiant·es
- Tous personnels
- Encadrement (direction et / ou enseignant·es en responsabilité)
- Membres des dispositifs

Nos formations et leurs modalités pédagogiques s'appuient sur des connaissances et nos expériences pluridisciplinaires d'enseignant·es-chercheur·es, de chargé·es de mission Égalité-Diversité, de juristes, etc.

Les modules de formation VSS-Formation sont adaptés au contexte local et aux besoins définis lors d'entretiens préalables.

MODALITÉS PRATIQUES

Les formations peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel.

L'université ou l'école s'engage:

- En présentiel à mettre à disposition une salle (configuration salle de réunion), équipée d'un vidéoprojecteur
- À informer les futur·es stagiaires des conditions pratiques de la formation.

Contact:

justine.azoze@cped-egalite.fr

Site WEB :

vss-formation.fr

NOS FORMATIONS LES BLOCS DE CONNAISSANCES DES MODULES

UNE JOURNÉE DE FORMATION

Nos formations se composent de différents blocs de connaissances que l'on associe et que l'on ajuste selon les besoins des établissements.

Nous proposons des formations de différentes durées, à partir de 1h30, qui comportent un ou plusieurs de ces blocs.

BLOC JURIDIQUE

- Cadre juridique
- Pistes d'intervention
- Rôles des différents acteurs et actrices

BLOC SOCIOLOGIQUE

- Compréhension des mécanismes des VSS
- Stratégies des agresseur·es, conséquences sur les victimes et le collectif, résultats d'enquêtes
- Spécificités des VSS dans l'ESR

BLOC DISPOSITIF D'ACCUEIL

- Démarche de mise en place et d'évaluation
- Missions et modalités d'action
- Outils

BLOC PROCÉDURES ET SANCTIONS

- Mesures conservatoires
- Enquête administrative
- Procédure disciplinaire

BLOC PRÉVENTION

- Différentes formes de prévention
- Outils et conseils pratiques
- Élaboration de plan de prévention

BLOC FORMATION À L'ÉCOUTE

- Techniques de l'écoute active
- Recueil d'un récit de VSS
- Suivi et orientation

MODULE 1 : APPRÉHENDER LES VSS DANS L'ESR APPROCHES SOCIOLOGIQUES ET CADRE JURIDIQUE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les mécanismes des VSS
S'approprier les textes juridiques applicables dans l'ESR
Savoir se positionner en tant qu'acteur et actrice dans l'ESR sur ce sujet
Développer une culture commune au collectif engagé au sein de l'établissement pour lutter contre les VSS

COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Connaître le fonctionnement des VSS, les effets sur les victimes et les stratégies des agresseur·es
- ✓ Repérer les VSS
- ✓ Connaître les textes légaux qui régissent la question des VSS et savoir les mobiliser
- ✓ Se positionner en tant qu'acteurs ou actrices dans l'ESR et identifier les rôles des interlocuteurs et interlocutrices possibles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (sociologiques et juridiques)
Apports pratiques, à partir des échanges entre les participant·es, brainstorming, études de situations
Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
Évaluation de la formation
Quiz, vidéos

	PUBLIC CIBLÉ Selon les besoins de l'établissement
	FORMATRICES OU FORMATEUR Binôme de formateur ou formatrices
	DURÉE 1 journée - 7 heures
	PARTICIPANT·ES Maximum 22
	LIEU Sur site ou en visioconférence
	COÛT 2000€ HT membre CPED 2200€ HT

MODULE 2 : METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF POUR LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VSS DANS L'ESR

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

S'approprier les démarches de mise en place d'un dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Connaître les textes légaux qui régissent les VSS dans l'ESR
- ✓ Connaître les différents types de dispositifs existants
- ✓ Maîtriser le processus de mise en œuvre du dispositif

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Apports pratiques : présentation de dispositifs, brainstorming, exercices en sous-groupes, échanges

Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)

Évaluation de la formation



Voir page 10 notre offre
d'accompagnement des
dispositifs en place

PUBLIC CIBLÉ



Chargé·es de mission Égalité-
Diversité autres personnels
initiés au module 1.
Personnes ayant les pré-
requis du module 1

FORMATRICES OU FORMATEUR



Binôme de formateur ou
formatrices

DURÉE



1 journée - 7 heures

PARTICIPANT·ES



Maximum 20

LIEU



Sur site

COÛT



2000€ HT membre CPED
2200€ HT

MODULE 3 : ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir mener un entretien
Développer ses capacités d'écoute active
Construire ses outils d'entretien

COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Savoir accueillir une révélation et poser un cadre d'entretien
- ✓ Être à l'écoute de la personne, de ses points de vue, besoins et demandes - Savoir clarifier la demande
- ✓ Acquérir les techniques de l'écoute active
- ✓ Se positionner en tant qu'acteurs et actrices dans l'établissement et identifier les interlocuteurs et / ou interlocutrices possibles
- ✓ Savoir orienter la personne
- ✓ Comprendre les différentes phases d'un entretien : l'accueil, le cadre, la demande, le contrat
- ✓ Construire les outils de l'écoute

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (psychologiques, sociologiques et juridiques)
- Apports pratiques, à partir des échanges entre les participant·es, brainstorming, jeux de rôles
- Vidéos
- Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
- Évaluation de la formation

PUBLIC CIBLÉ



Personnes initiées au module 1 et ayant les pré-requis du module 1

FORMATRICES OU FORMATEUR



Binôme de formateur ou formatrices

DURÉE



1 journée - 7 heures

PARTICIPANT·ES



Maximum 15

LIEU



Uniquement sur site

COÛT



2000 € HT membre CPED
2200€ HT

MODULE 4 : ÉTABLIR UN PLAN DE PRÉVENTION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Accompagner la réflexion pour monter un plan de prévention au sein d'un établissement selon ses moyens, ses besoins et son environnement

Penser un plan de prévention adapté à son contexte :

- **Identifier** les trois niveaux de prévention et leurs objectifs
- **Connaître** les outils de prévention existants
- **Connaître** les freins et les leviers à la réussite d'une action de prévention

COMPÉTENCES ACQUISES

✓ **Être en mesure d'organiser** une action de prévention ciblée

✓ **S'approprier la démarche de mise en place** d'un plan de prévention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Apports pratiques : présentation de dispositifs, brainstorming, exercices en sous-groupes, échanges

Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)

Évaluation de la formation

PUBLIC CIBLÉ

Selon les besoins de l'établissement

FORMATRICES OU FORMATEUR

Selon les besoins de l'établissement

DURÉE

1 journée - 7 heures

PARTICIPANT·ES

Maximum 20

LIEU

Sur site ou en visioconférence

COÛT

2000€ HT membre CPED
2200€ HT

MODULE 5 COURT : SENSIBILISER AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ESR

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les mécanismes des VSS
Connaitre les recours
Développer une "culture de témoins actifs"

COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Connaitre le fonctionnement des VSS, les effets sur les victimes et les stratégies des agresseur·es
- ✓ Repérer les VSS, devenir témoin actif
- ✓ Savoir mobiliser les textes légaux qui régissent la question des VSS
- ✓ Se positionner en tant qu'acteurs et actrices dans l'ESR et identifier les rôles des interlocuteurs et / ou interlocutrices possibles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (juridiques et sociologiques)
Apports pratiques : documents, échanges, brainstorming
Quiz, diaporama, vidéos, animation active (jeux, création de posters en sous-groupes, etc.)
Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
Évaluation de la formation



PUBLIC CIBLÉ

Selon les besoins de l'établissement



FORMATRICES OU FORMATEUR

Un formateur ou une formatrice



DURÉE

1 demi-journée
3 heures minimum



PARTICIPANT·ES

Maximum 20



LIEU

Sur site ou en visioconférence



COÛT

750€ HT membre CPED
825€ HT

MODULE 6 : SENSIBILISATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les VSS
S'approprier les textes juridiques applicables dans l'ESR
Développer une culture de témoin actif
Savoir se positionner en tant que responsable associatif.
Prévenir les VSS lors d'évènements festifs
Connaître les recours

COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Partager une culture commune des VSS
- ✓ Connaître le cadre légal et ses responsabilités
- ✓ Créer un plan de prévention des VSS lors d'évènements festifs
- ✓ Se positionner et savoir réagir
- ✓ Savoir orienter les victimes ou témoins d'actes de violence

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (juridique, réglementaire)
Apports pratiques (guides, chartes, sites disponibles, vidéos)
Ateliers en sous-groupes sur la prévention lors d'événements festifs (communication, organisation, bilan)"
Mise en situation
Évaluation de la formation



PUBLIC CIBLÉ
associations étudiantes



FORMATRICES OU FORMATEUR
Binôme de formateur ou formatrices



DURÉE
Ajustable,
1 demi-journée ou 1 journée
3h minimum - 7h



PARTICIPANT·ES
Maximum 22



LIEU
Sur site ou en visioconférence



COÛT
Demi-journée :
750 € HT membre CPED
825 € HT
Journée :
2000 € HT membre CPED
2200€ HT

MODULE 7 : APPRÉHENDER LES VSS DANS L'ENCADREMENT DOCTORAL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les mécanismes des VSS
S'approprier les textes juridiques applicables dans l'ESR
Maitriser la déontologie et les obligations des fonctionnaires
Savoir se positionner en tant qu'acteur ou actrice de l'encadrement doctoral
Développer une culture commune au collectif engagé au sein de l'établissement pour lutter contre les VSS

COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Connaitre le fonctionnement des VSS
- ✓ Repérer les VSS
- ✓ Connaitre les nouvelles obligations légales de l'établissement (dispositifs et procédures) des écoles doctorales (rôle des écoles doctorales et des comités de suivi de thèses dans la prévention des VSS)
- ✓ Identifier les rôles des interlocuteurs et interlocutrices possibles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (juridique, réglementaire)
Apports pratiques à partir des échanges entre les participant·es, brainstorming, mises en situations dans le contexte de laboratoire
Évaluation de la formation

	PUBLIC CIBLÉ Encadrant.es de thèse et doctorat.es
	FORMATRICES OU FORMATEUR Binôme de formateur ou formatrices
	DURÉE 1 journée - 7h
	PARTICIPANT·ES Maximum 22
	LIEU Sur site
	COÛT 2000 € HT membre CPED 2200€ HT

LES FORMATRICES



Maïlys DERENEMESNIL, juriste, membre de la CPED, ancienne professeure de lettres modernes, elle a été chargée de mission **Égalité femmes-hommes et non-discrimination** à l'Université Paris Nanterre. À ce titre, elle a créé et animé **la cellule contre les VSS**. Elle travaille à l'école doctorale de droit de Sciences Po sur «*La parole des femmes victimes de violences sexuelles dans la justice pénale française*».

Catherine LE MAGUERESSE, juriste, doctoresse en droit, chercheuse, Ancienne présidente de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), travaille sur le sujet des violences sexistes et sexuelles, autrice du livre *Les pièges du consentement. Pour une redéfinition pénale du consentement sexuel*. Éditions iXe, mars 2021.



Hélène MARQUIÉ, professeure des universités en études de genre et arts et ancienne chargée de mission **Égalité** de l'Université Paris 8. Ancienne membre de la CPED. A publié l'ouvrage *Non, la danse n'est pas un truc de filles - Essai sur le genre en danse*, Toulouse, l'Attribut, 2016.

Geneviève PEZEU, présidente de l'ANEF. Agrégée d'histoire et géographie. Docteure en sciences de l'éducation. Ingénierie de formation **Mixité Égalité femmes-hommes, citoyenneté et laïcité.** Coordinatrice de recherche, facilitatrice en codéveloppement. Elle a coordonné pour l'Anef, la rédaction de *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche: le livre blanc*, Paris, La Découverte, 2014.





Rizlaine AFIF, juriste et référente harcèlement, violences sexistes, discriminatoires et sexuelles à l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes. Elle a co-construit et participe à la cellule d'écoute et de lutte contre le harcèlement et les violences sexistes, discriminatoires et sexuelles l'INSA Rennes."

Claire BERTHONNEAU, chargée de mission Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, animatrice et coordinatrice du dispositif de lutte contre les VSS et les discriminations, référente racisme et antisémitisme à l'Université Clermont Auvergne. Professeure de FLE et de lettres modernes. Elle est à l'origine d'un programme d'intégration des étudiants réfugiés à l'université et de lutte contre les discriminations liées à l'origine.



Sarah BORATAV, cheffe de projet Égalité-Diversité à l'Université Paris-Saclay depuis 2015, référente égalité et lutte contre les discriminations pour les étudiant·es et les personnels, responsable de la cellule VSS/harcèlements. Diplômée d'un Master en étude de genre, elle a notamment travaillé en Amérique Centrale dans des organisations internationales sur des programmes de lutte contre les violences faites aux femmes.

Lucile DEZERALD, Maitresse de Conférence en sciences des matériaux à l'Université de Lorraine et chargée de mission égalité diversité et inclusion à l'école des Mines Nancy où elle a créé et piloté la cellule de sensibilisation et d'écoute.

Elle forme les membres de la cellule d'écoute au sein de l'Université de Lorraine, ainsi que les personnels, étudiant.es et BDE.



Delphine JULIENNE, cheffe de projets à la mission Égalité-Diversité de l'Université Claude Bernard Lyon 1 depuis 2019. Diplômée du Master **Genre et Politiques Sociales** de l'UT2J, spécialisée dans la lutte contre les discriminations, les violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité femme-homme.



Philippe LIOTARD, sociologue, Maître de conférences en STAPS à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Il travaille sur les VSS dans le sport depuis la fin des années 1990. Membre d'honneur et ancien Président de la CPED, chargé de mission Égalité-Diversité et référent Racisme et antisémitisme de l'Université de Lyon 1 de 2008 à 2024.

David NIGET, Enseignant-chercheur en histoire; il travaille sur l'histoire des déviances juvéniles dans une perspective de genre, incluant la question des violences sexuelles.

Depuis 2020, il est chargé de mission égalité pour l'université d'Angers.



Clare RAMSBOTTOM, agrégée d'anglais et ancienne secrétaire de la CPED. En tant que référente Égalité femme-homme et vice-présidente "Responsabilité sociale" à l'Université Le Havre Normandie de 2014 à 2020 elle a co-construit et piloté la cellule d'écoute et de lutte contre les discriminations de l'université.

Rozenn TEXIER-PICARD, membre d'honneur et ancienne présidente de la CPED. Mathématicienne, en charge de l'Égalité femmes-hommes à l'ENS Cachan puis l'ENS Rennes de 2012 à 2019, elle a participé à la mise en place d'un dispositif mutualiste avec les universités de Rennes. Co-auteure du *Vade-mecum Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (2015-2017)*.





Jeanne TOULOUSE, référente égalité femme-homme et lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences et professeure d'anglais à l'ENSTA Bretagne, elle a participé à consolider le dispositif d'écoute, animé le réseau lutte contre les discriminations et conçu et animé des séances de sensibilisation aux situations de harcèlement, discrimination et violence (auto-défense verbale, théâtre forum, ateliers)

Véronique VAN DE BOR, Présidente de la CPED. Vice-Présidente Politique Sociale, Égalité, Diversité de l'Université Côte d'Azur et fondatrice de réseau Égalité Université Côte d'Azur. PhD, CNRS, chercheuse en biologie du développement et génétique.



Sandrine VATON est enseignante chercheuse à IMT Atlantique. Elle a été la première chargée de mission Egalité Femmes Hommes à Télécom Bretagne, puis IMT Atlantique, de 2013 à 2023. Dans le cadre du plan national de lutte contre les VSS du MESR elle a coordonné le module de formation en ligne « **VSS : STOP !** » Elle est chercheuse dans le domaine des réseaux de télécommunication et directrice de l'école doctorale Sciences Pour l'Ingénieur et le Numérique (ED SPIN).

Cécile VERMOT, sociologue, enseignante-chercheuse et référente Égalité à Sup'Biotech Paris. Elle a créé un **dispositif contre les VSS** qu'elle anime et coordonne aujourd'hui. Elle est l'autrice d'articles sur les émotions et le genre dont « Migration et émotions genrées: Les Argentins à Miami et à Barcelone.» Migrations Société, 168, 67-83.



COÛTS DE FORMATION RÉSUMÉ



Le coût d'une formation est lié à la durée et au nombre de formateur / formatrices

TYPES DE FORMATION

Montant HT
(en euro)

Une journée de 7 heures (présentiel)
avec deux intervenant·es

2000 €
2200 €

Une demi-journée (3h30)
En présentiel ou distanciel
Selon contexte et nombre de stagiaires

750 €
825 €

+ Frais de déplacement et hébergement à prévoir

ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS

Les formateurs et formatrices proposent, dans la continuité de la formation "mise en place d'un dispositif de signalement", un suivi et un accompagnement sur mesure des équipes ou des référent·es chargé·es des missions de lutte contre les VSS et le harcèlement.

QUELQUES RETOURS

L'INSTITUT AGRO MONTPELLIER

"Merci pour cette formation, nous recherchions des réponses à des interrogations législatives et nous avons pu en savoir davantage sur nos droits et nos obligations"

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

"Des interactions riches et une pédagogie variée pour approfondir ce sujet essentiel. Merci pour cette journée et demi de formation !"

UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

"Un grand merci pour la formation qui est essentiel dans mon rôle de sentinelle au sein de l'école d'architecture. Vous avez été à notre écoute et pris le temps de répondre à nos questions."

TOULOUSE SCHOOL OF ECONOMICS

"J'ai adoré cette formation qui a une dimension de transformation non seulement au niveau individuel, que du groupe, que du système"

"Deux jours de formation intenses qui ont permis de me transmettre les outils pour agir en tant que membre de la cellule écoute qui se met en place dans mon institut."

Les formateurs sont très disponibles et privilégient les interactions "

UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

"J'ai particulièrement apprécié les ateliers et les moments d'échanges qui étaient bienvenus et permettent de mieux comprendre les situations dans lesquelles on peut se retrouver."

COMMUNICATION

Le site internet de VSS-Formation : www.vss-formation.fr

Instagram : @cped_egalite

Le site internet de l'ANEF : www.anef.org

Le site internet de la CPED : www.cped-egalite.fr

Pour nous contacter : justine.azoze@cped-egalite.fr

ANNEXE ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Centrale Lille
- Centrale Marseille
- Centrale-Supélec
- École française d'Athènes
- École Polytechnique
- ENAC
- ENS Louis-Lumière
- ENS Lyon
- ENSAB
- ENSAE
- ENSAI
- ENSAM
- ENSCM
- ENSTA Bretagne
- ESAD - Reims
- IAE Paris
- IEP Aix en Provence
- IEP Grenoble
- IEP Lille
- IMT Atlantique
- INALCO
- INSA Centre Val de Loire
- INSA Lyon
- INSA Strasbourg
- Institut Agro
- Le Mans Université
- Sciences Po Paris
- Sorbonne Université
- Télécom Paris

- Université Claude-Bernard-Lyon-1
- Université Clermont-Auvergne
- Université Côte d'Azur
- Université d'Angers
- Université d'Artois
- Université de Bourgogne Franche Comté
- Université Grenoble Alpes
- Université de Lorraine
- Université de Montpellier
- Université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
- Université de Poitiers
- Université de Rennes
- Université de Savoie Mont Blanc
- Université de Technologie de Compiègne
- Université Grenoble-Alpes
- Université Gustave-Eiffel
- Université Jean Monnet de Saint-Étienne
- Université Lyon Jean-Moulin (Lyon 3)
- Université Lyon Lumière (Lyon 2)
- Université Paris Dauphine-PSL
- Université Paris Nanterre
- Université Paris Sciences et Lettres
- Université Paris-Cité
- Université Paris-Saclay
- Université Rennes 2
- Université Sorbonne Paris Nord
- Université Sorbonne-Nouvelle
- Université Toulouse Capitole (Toulouse 1)
- Université Toulouse Jean Jaurès (Toulouse 2)

ANNEXE ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ESB
- Ferrandi
- ESME
- Institut Catholique de Lille
- Paris School of business
- Sup'Biotech
- UCLY

LES STRUCTURES DE RECHERCHE

- CNRS
- CNRS – réseau Corégal
- Collège Doctoral de Bretagne
- INRA-INRAE
- INRIA
- IRMAR
- IRISA – UMR CNRS 6074
- Observatoire de Paris

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- MESR
- Région académique Bourgogne
- Région académique Franche Comté
- Région académique Ile de France
- Région académique Grand Est
- Région académique Haut de France
- Région académique Provence Alpes Côte d'Azur
- Région académique Auvergne Rhône Alpes
- Région académique Centre Val de Loire
- Région académique Occitanie
- Région académique Guadeloupe
- Région académique Martinique
- Région académique Normandie
- Région académique Nouvelle Aquitaine
- Région académique Corse
-